

Bordereau attestant l'exactitude des informations - BAYONNE - 6401 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 22/10/2024 - 12802 - 1988 B 00191 - 344 501 648 - LASSAB

BILAN ACTIF

Présenté en Euros

	31/01/2024 (12 mois)			31/01/2023 (12 mois)
	Brut	Amort.Déprect°.	Net	Net
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Recherche et développement				
Concessions, brevets, droits similaires	38 104	37 626	478	882
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Avances & acomptes sur immo. Incorpor.				
Terrains				
Constructions	656 947	616 140	40 807	51 865
Installations tech., matériel et outillage indus.	1 235 678	927 818	307 861	289 931
Autres immobilisations corporelles	1 098 531	1 052 325	46 205	69 293
Immobilisations en cours				
Avances & acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participat° évaluées selon mise en équival.				
Autres participations	113 555		113 555	103 682
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	103		103	100
Prêts	7 998		7 998	7 998
Autres immobilisations financières	152 267		152 267	146 557
ACTIF IMMOBILISE	3 303 183	2 633 909	669 275	670 307
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises	1 668 335	51 562	1 616 772	1 655 272
Avances & acomptes versés sur commandes	8 960		8 960	
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	317 157	1 979	315 179	222 118
Fournisseurs débiteurs				
Personnel	418		418	149
Organismes sociaux	10 626		10 626	
Etat, impôts sur les bénéfices				
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	33 133		33 133	129 934
Autres	522 426		522 426	641 930
Capital souscrit et appelé, non versé				
Valeurs mobilières de placement				
Instruments financiers à terme et jetons détenus				
Disponibilités	1 938 583		1 938 583	1 740 475
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance	65 035		65 035	95 000
ACTIF CIRCULANT	4 564 672	53 541	4 511 131	4 484 878
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	7 867 856	2 687 450	5 180 406	5 155 185

CERTIFIÉ CONFORME

BILAN PASSIF

	<i>Présenté en Euros</i>	
	31/01/2024 (12 mois)	31/01/2023 (12 mois)
Capital social ou individuel	45 000	45 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 573	4 573
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées	735	735
Autres réserves	1 666 806	1 637 441
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE	731 874	629 365
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	2 448 988	2 317 114
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	18 363	19 550
Provisions pour charges		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	18 363	19 550
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres Emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Découverts, concours bancaires		
Emprunts et dettes financières diverses	3 733	16 444
Associés	661 625	537 197
Avances & acomptes reçus sur commandes en cours	4 047	1 106
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 191 238	1 417 818
Personnel	436 707	470 381
Organismes sociaux	187 957	179 993
Etat, impôts sur les bénéfices		
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	38 576	18 141
Etat, obligations cautionnées		
Autres impôts, taxes et assimilés	145 771	131 858
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	14 548	12 788
Autres dettes	26 056	30 204
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance	2 797	2 591
DETTES	2 713 055	2 818 521
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	5 180 406	5 155 185

COMPTE DE RESULTAT

Présenté en Euros

RUBRIQUES	France	Export	31/01/2024 (12 mois)	31/01/2023 (12 mois)
Ventes de marchandises	24 676 406		24 676 406	22 024 326
Production vendue biens	2 064 664		2 064 664	2 106 657
Production vendue services	530 567		530 567	427 969
Chiffres d'affaires Nets	27 271 637		27 271 637	24 558 952
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues			1 250	4 000
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges			105 668	129 630
Autres produits			95 898	59 227
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION			27 474 453	24 751 810
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			21 270 695	19 293 306
Variation de stock (marchandises)			43 719	-289 492
Achats de matières premières et autres approvisionnements			1 837	1 541
Variation de stock matières premières et autres approvisionnements				
Autres achats et charges externes			1 650 697	1 534 265
Impôts, taxes et versements assimilés			215 793	199 733
Salaires et traitements			2 117 901	2 016 966
Charges sociales			717 329	634 920
Dotations aux amortissements sur immobilisations			147 704	126 428
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant			53 541	58 724
Dotations aux provisions pour risques et charges			18 363	19 550
Autres charges			73 107	30 647
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION			26 310 687	23 626 588
RESULTAT EXPLOITATION			1 163 766	1 125 222
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers de participations			23	531
Produits des autres valeurs mobilières				
Autres intérêts et produits assimilés			362	23
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Différences positives de change			32 670	2 094
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement				
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS			33 054	2 648
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			13	343
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement				
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES			13	343
RESULTAT FINANCIER			33 042	2 304
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT			1 196 808	1 127 526

COMPTE DE RESULTAT (SUITE)

RUBRIQUES	Présenté en Euros	
	31/01/2024 (12 mois)	31/01/2023 (12 mois)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		705
Produits exceptionnels sur opérations en capital	5 263	22 239
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS	5 263	22 944
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 198	159 885
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	3 860	10 972
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES	5 058	170 857
RESULTAT EXCEPTIONNEL	205	-147 913
Participation des salariés	224 050	197 317
Impôts sur les bénéfices	241 089	152 932
TOTAL DES PRODUITS	27 512 770	24 777 402
TOTAL DES CHARGES	26 780 896	24 148 037
RESULTAT NET	731 874	629 365
Dont Crédit-bail mobilier	4 771	6 238
Dont Crédit-bail immobilier		

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

PRINCIPES - REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2023 au 31/01/2024.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Sauf indication contraire, les montants sont exprimés en Euros.

I – EVENEMENTS SIGNIFICATIFS ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Aucun événement ayant une incidence significative sur les états financiers et leur comparabilité par rapport à l'exercice précédent n'est à mentionner sur l'exercice.

II – PRINCIPES, REGLES ET METHODES COMPTABLES

1. PRINCIPES GENERAUX

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date d'arrêté des dits comptes annuels.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

2. CHANGEMENT DE METHODE

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3. MODE ET METHODE D'EVALUATION

➤ Immobilisations Incorporelles et Corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Constructions	10 ans
- Agencement et aménagement des constructions	5 à 10 ans
- Installations techniques	5 à 10 ans
- Matériels et outillages industriels	5 à 10 ans
- Matériels informatiques	3 à 5 ans
- Matériels de bureau	3 à 10 ans

➤ Immobilisations Financières et Valeurs Mobilières de Placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

➤ Stocks et en-cours

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût d'acquisition.

Une provision pour dépréciation des stocks, égale à la différence entre la valeur brute (déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus) et le cours du jour ou la valeur de réalisation (déduction faite des frais proportionnels de vente), est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Les stocks de marchandises sont évalués au PNR, PNR qui, compte tenu de la forte rotation des stocks, peut être assimilé au prix du premier entré/premier sorti (méthode FIFO).

➤ Créances, Dettes et Liquidités

Les créances, dettes et liquidités sont évaluées pour leur valeur nominale.

Pour les créances, une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire (en pratique la valeur probable de recouvrement) est inférieure à la valeur comptable.

➤ Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges sont évaluées en fonction du risque estimé par l'entreprise en tenant compte des derniers éléments connus à la date d'arrêté et conformément au principe de prudence.

La différence entre le risque estimé et le risque maximal, correspondant par exemple aux demandes des parties adverses en cas de litige, correspond à un passif éventuel mentionné en annexe du tableau des provisions pour risques et charges.

> Engagements en matière de retraite

Option retenue :

Conformément au choix laissé par le Code de Commerce, l'entreprise ne comptabilise pas ses engagements en matière d'indemnités de départ à la retraite en provision pour risques et charges mais mentionne son évaluation en engagements hors bilan.

Méthode de calcul retenue :

Pour l'évaluation de ses engagements retraite, l'entreprise applique la recommandation 2003-R.01 du 1^{er} avril 2003 : Le champ d'application de cette recommandation et les traitements adoptés sont ceux de la norme IAS 19 «Méthode Rétrospective des unités de crédit projetées »(P.B.O)

P.B.O (Projected Benefit Obligation) : Représente la valeur actuelle probable des droits acquis, de façon irrémédiable ou non, évalué en tenant compte des augmentations de salaire jusqu'à l'âge de départ à la retraite, des probabilités de Turn-over et de survie.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à la clôture de l'exercice à 85 407.67Euros.
Cet engagement n'a pas été comptabilisé.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation 3.30%
- Table de mortalité INSEE 2024
- Taux de turn over faible pour les cadres et moyen pour les employés

Le taux de charges sociales patronales retenu pour le collègue cadre est de 40% et celui pour le collègue employé est de 35%.
Les départs volontaires sont calculés dans la fourchette 65-67 ans.
Le taux de revalorisation des salaires est établi à 1%.

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 303 183 €

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	39 994		1 890	38 104
Immobilisations corporelles	2 899 344	134 945	43 132	2 991 157
Immobilisations financières	258 337			273 923
TOTAL	3 197 674	134 945	45 022	3 303 183

Amortissements et dépréciations d'actif = 2 633 909 €

Amortissements et dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles	39 112	404	1 890	37 626
Immobilisations corporelles	2 488 255	147 300	39 272	2 596 283
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	2 527 367	147 704	41 162	2 633 909

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Logiciels	38 104	37 626	478	de 1 à 3 ans
Aai construction magasin	568 839	528 032	40 807	de 5 à 10 ans
Construction drive	88 108	88 108	0	10 ans
Materiel magasin	421 284	210 047	211 237	de 3 à 10 ans
Materiel station	150 131	117 248	32 882	de 1 à 10 ans
Materiel mag 3	600 179	572 662	27 517	de 3 à 10 ans
Materiel drive	20 462	18 303	2 158	de 3 à 8 ans
Materiel et outillage	43 623	9 557	34 066	de 5 à 8 ans
Aai divers	104 183	78 865	25 318	de 3 à 10 ans
Aai magasin/station	21 769	17 188	4 581	de 5 à 8 ans
Aai loc magasin taxe fonciere	739 460	737 286	2 174	de 5 à 11 ans
Aai magasin ttarga	29 467	27 242	2 225	de 5 à 12 ans
Batiment drive	6 247	5 727	520	de 5 à 10 ans
Materiel de bureau et mat.inform	151 876	144 506	7 370	de 3 à 5 ans
Mat informatique fruit et leg	1 741	1 283	458	3 ans
Mat et mob de bureau	43 789	40 229	3 560	de 3 à 10 ans
TOTAL	3 029 260	2 633 909	395 351	

Etat des créances = 1 109 060 €

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé	160 265		160 265
Actif circulant & charges d'avance	948 795	948 795	
TOTAL	1 109 060	948 795	160 265

Dépréciations = 53 541 €

Nature des dépréciations	A l'ouverture	Augmentation	utilisées	non utilisées	A la clôture
Stocks et en-cours	56 782	51 562	56 782		51 562
Comptes de tiers	1 941	1 979	1 941		1 979
Comptes financiers					
TOTAL	58 724	53 541	58 724		53 541

Produits à recevoir par postes du bilan = 502 808 €

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	131 540
Autres créances	343 082
Disponibilités	28 186
TOTAL	502 808

Charges constatées d'avance = 65 035 €

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 45 000 €

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	3000	15.00	45 000
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	3000	15.00	45 000

Variations capitaux propres :

	Capital	Réserves	Résultat de l'exercice	Total Capitaux propres
Situation à la clôture N-1	45 000	1 642 749	629 365	2 317 114
Affectation de résultat		29 365	<629 365>	
Dividendes			600 000	
Résultat de l'exercice			731 874	
Subventions d'investissement				
Situation à la clôture N	45 000	1 672 114	731 874	2 448 988

Provisions = 18 363 €

Nature des provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Provisions réglementées				
Provisions pour risques & charges	19 550	18 363	19 550	18 363
TOTAL	19 550	18 363	19 550	18 363

Etat des dettes = 2 709 008 €

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit				
Dettes financières diverses	664 974	28 209	633 031	3 733
Fournisseurs	1 191 238	1 191 238		
Dettes fiscales & sociales	809 011	809 011		
Dettes sur immobilisations	14 548	14 548		
Autres dettes	26 440	26 440		
Produits constatés d'avance	2 797	2 797		
TOTAL	2 709 008	2 072 243	633 031	3 733

Dettes représentées par des effets de commerce = 227 325 €

Origine des effets de commerce	Montant
Dettes financières	
Fournisseurs et assimilés	227 325
Autres dettes	
TOTAL	227 325

Charges à payer par postes du bilan = 874 347 €

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp.& dettes financières div.	
Fournisseurs	189 800
Dettes fiscales & sociales	684 547
Autres dettes	
TOTAL	874 347

Produits constatés d'avance = 2 797 €

Les produits constatés d'avance ne sont composés que de produits ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT

Ventilation du chiffre d'affaires = 27 271 637 €

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Ventes de marchandises	24 676 406	90.48 %
Ventes de produits finis	2 064 584	7.57 %
Ventes de produits résiduels	80	0.00 %
Prestations de services	426 092	1.56 %
Produits des activités annexes	104 475	0.38 %
TOTAL	27 271 637	100.00 %

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.
On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

AUTRES INFORMATIONS

Rémunération des dirigeants

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	7 020
Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	7 020

Engagements Financiers donnés :

Nature des engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals & cautions	
Crédit-bail mobilier	
Crédit-bail immobilier	
Engagements en matière de retraite	85 407.67
Médaille du travail	
Autres engagements	
TOTAL	85 407.67

Effectif moyen

Catégories de salariés	Salariés 31/01/2024
Cadres	5
Agents de maîtrise & techniciens	4
Employés	67.40
TOTAL	76.40

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS (suite)

DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 502 808 €

Produits à recevoir sur clts et comptes rattachés	Montant
Clients factures a etablr (41810000)	131 540
TOTAL	131 540

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Fournisseurs avoirs non parvenus(40981000)	343 082
TOTAL	343 082

Produits à recevoir sur disponibilités	Montant
Interets courus a recevoir (51870000)	28 186
TOTAL	28 186

Charges constatées d'avance = 65 035 €

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constatee d'avance (48600000)	65 035
TOTAL	65 035

Charges à payer = 874 347 €

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournisseurs factures a recevoir(40810000)	136 437
Serco cac ann 2018 (40810001)	53 363
TOTAL	189 800

Dettes fiscales et sociales		Montant
	Dettes prov.pour congés à payer (42820000)	111 492
	Dettes provisionn/prime annuelle (42860000)	93 609
	Participation(42860001)	176 763
	Prime ann direction (42860830)	42 857
	Primes macron à payer (42861000)	11 500
	Charges soc.sur congés à payer (43820000)	31 453
	Charges soc./prime fin d'année (43860000)	53 882
	Prov ch. sco. prime conventio. (43860100)	2 875
	Charges sociales primes directi(43860300)	17 143
	Cvae(44860000)	14 227
	Abonnt formation ttc(44860001)	1 588
	Abonnt taxe apprentissage(44860002)	1 413
	Tascom (44860005)	93 769
	Effort construction (44860034)	10 352
	Taxe d'apprentissage (44860035)	3 658
	Contribution c3s à payer(44860036)	14 248
	Etat autre charge payer (44860700)	3 718
TOTAL		684 547

Produits constatés d'avance = 2 797 €

Produits constatés d'avance	Montant
Produits constatés d'avance(48700000)	2 797
TOTAL	2 797

LASSAB
Société par actions simplifiée au capital de 45.000 euros
Siège social : Aïcirits-Camou-Suhast (64120) - ZAC de Targa
RCS Bayonne n° 344 501 648

AFFECTATION DU RESULTAT

EXERCICE CLOS LE 31 JANVIER 2024

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2024, s'élevant à la somme de 731.874 euros, de la manière suivante :

- aux associés, à titre de dividendes, la somme de : 300.000 euros
- au poste « *autres réserves* », la somme de : 431.874 euros

L'assemblée générale prend acte que :

- le dividende à répartir au titre de l'exercice est ainsi fixé à 100 euros par action ;
- le dividende en numéraire sera mis en paiement au siège social à compter du 1^{er} août 2024 ;
- pour les personnes physiques fiscalement domiciliées en France, ce dividende est assujéti à l'imposition forfaitaire unique au taux global de 30%, sauf si elles optent à l'imposition de ces revenus au barème progressif de l'impôt sur le revenu ; dans ce dernier cas, l'intégralité du montant ainsi distribué sera éligible à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts.

Rappel des dividendes distribués :

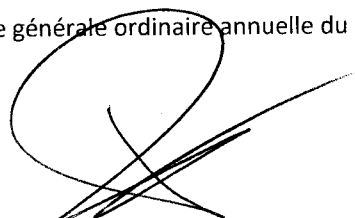
L'assemblée générale prend acte, que conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, le tableau ci-après fait état du montant des dividendes et autres revenus distribués au titre des trois précédents exercices, ainsi que de leur éventuelle éligibilité à la réfaction de 40 % résultant des dispositions de l'article 158 3-2° du Code général des impôts bénéficiant, le cas échéant, aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France :

Exercice clos le :	Revenus éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI		Revenus non éligibles à la réfaction résultant de l'article 158-3-2° du CGI	
	Dividendes	Autres revenus	Dividendes	Autres revenus
31 janvier 2023	600.000 euros	/	/	/
31 janvier 2022	600.000 euros	/	/	/
31 janvier 2021	402.000 euros	/	/	/

- ADOPTION -

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité par l'assemblée générale ordinaire annuelle du 26 juillet 2024.

CERTIFIÉ CONFORME



SCP Rivière Grizel & autres

189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

Lassab

SAS au capital de 45.000 €
Siren n°344.501.648 // Ape n°47.11D
Siège Social : Zac de Targa
64120 Aïcirits-Camou-Suhast

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/01/2024**

SCP Rivière Grizel & autres
189, avenue Foch - BP 104
33501 Libourne cedex

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels
Exercice clos le 31/01/2024**

A l'assemblée générale des actionnaires de la société

Lassab

SAS au capital de 45.000 €

Zac de Targa

64120 Aïcirits-Camou-Suhast

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **Lassab** relatifs à l'exercice clos le **31/01/2024**, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du **01/02/2023** à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les **stocks de marchandises** figurent au bilan de l'exercice pour une valeur nette de 1,6 M€ ; ils représentent un poste important de l'actif.

Ils sont évalués selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe des comptes annuels en page n°27.

Nos travaux ont consisté à vérifier le caractère approprié de la méthode comptable appliquée en la matière et de nous assurer, par des tests, de sa correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du **Président** et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le **Président**.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Fait à Libourne, le « *Date de la signature électronique* »

Le commissaire aux comptes

SCP Rivière Grizel & autres
Frédéric Grizel
Associé

Frédéric
GRIZEL ID

Signature numérique
de Frédéric GRIZEL ID
Date : 2024.07.09
19:06:54 +02'00'

Annexe du rapport : description détaillée des responsabilités des commissaires aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, les commissaires aux comptes exercent leur jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- Ils identifient et évaluent les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissent et mettent en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillent des éléments qu'ils estiment suffisants et appropriés pour fonder leur opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- Ils prennent connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Ils apprécient le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Ils apprécient le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de leur rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'ils concluent à l'existence d'une incertitude significative, ils attirent l'attention des lecteurs de leur rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, ils formulent une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Ils apprécient la présentation d'ensemble des comptes annuels et évaluent si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.